

Surveillance des maladies à caractère professionnel : comparaison interrégionale en 2007

(Alsace, Aquitaine, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Paca, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)



D. Provost¹, C. Sérazin¹, J. Debarre², S. Rivière¹, A. Benaïm³, F. Sillam¹, P. Latchmun¹, C. Maysonave⁴, C. Berson⁴, A. Touranchet⁴, V. Tassy⁴, H. Cadéac-Birman⁴, M. Brom⁴, M.-H. Cervantès⁴, G. Marguet⁴, C. Le Naour¹, M. Mevel¹, L. Garras¹, M. Valenty¹

1/ Département santé travail (DST), Institut de veille sanitaire (InVS), Saint-Maurice – 2/ Observatoire régional de la santé de Poitou-Charentes, Poitiers

3/ Observatoire régional de la santé d'Alsace, Strasbourg – 4/ Inspection médicale du travail, DGT, Paris

Introduction

- Les maladies à caractère professionnel (MCP) sont toutes les maladies ou symptômes susceptibles d'être d'origine professionnelle qui ne sont pas réparées au titre des maladies professionnelles.
- Bien que leur déclaration soit une obligation légale pour tout docteur en médecine, peu de médecins déclarent les MCP au fil de l'eau.
- C'est pourquoi, le Département santé travail de l'InVS et l'Inspection médicale du travail, ont mis en place un système de recueil organisé de ces MCP dans un objectif de surveillance épidémiologique des risques professionnels s'appuyant sur l'expertise de médecins du travail, en produisant des indicateurs de prévalence des MCP.

Objectifs

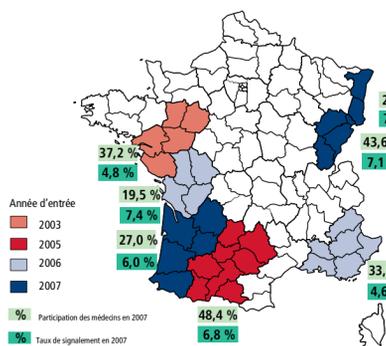
Comparer les résultats des sept régions participantes en 2007 :

- prévalence des principales MCP par sexe, catégorie sociale et secteur d'activité ;
- agents d'exposition professionnelle signalés par les médecins comme associés à ces pathologies.

Méthode

- Réseau sentinelle de médecins du travail volontaires.
- Deux semaines consécutives, deux fois par an.
- Signalement de toutes les MCP et recueil des caractéristiques socioprofessionnelles de tous les salariés venus en visite médicale.
- Élaboration d'indicateurs régionaux (taux de participation des médecins, prévalence par type de MCP, ...) et comparaison entre les régions (Chi2).

Résultats

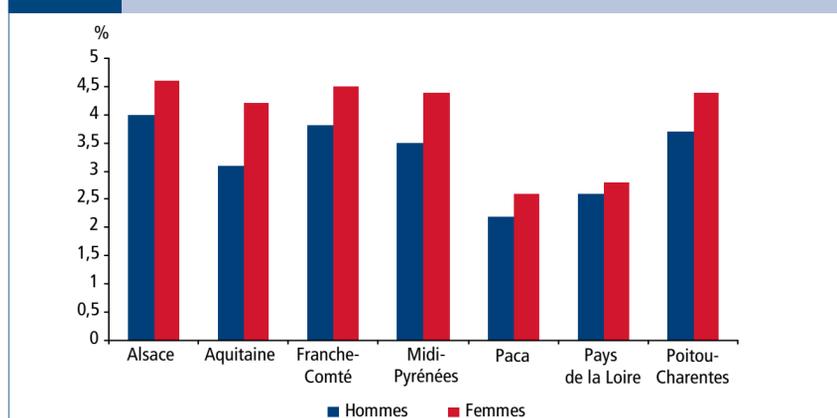


- 912 médecins du travail participants.
- 107 394 visites médicales.
- 6 260 salariés avec au moins une MCP.
- Taux de participation de 19,5 à 48,4 %.
- Taux de signalement de 4,6 % à 7,4 %.

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

- 3 853 TMS affectant 3 462 salariés.
- Prévalence des TMS de 2,2 % (Paca) à 4,2 % (Alsace) ($p < 0,001$).
- Prévalence femmes > hommes ($p < 0,001$) sauf en Pays de la Loire.

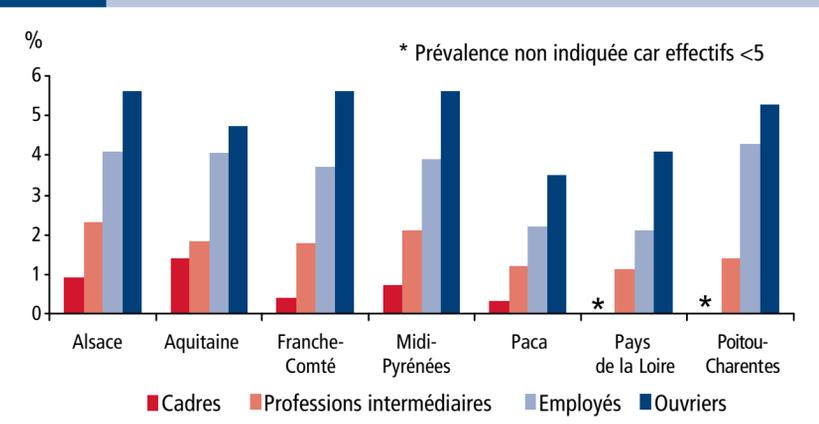
FIGURE 1 PRÉVALENCE DES TMS PAR RÉGION ET PAR SEXE. ANNÉE 2007



Secteurs d'activité et professions

- Les secteurs d'activité où les TMS arrivent en tête diffèrent selon les régions :
 - construction = Alsace, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Paca ;
 - agriculture = Aquitaine et Pays de la Loire ;
 - services aux particuliers = Poitou-Charentes.
- Gradient croissant de la prévalence des TMS des cadres aux ouvriers dans toutes les régions.

FIGURE 2 PRÉVALENCE DES TMS SIGNALÉES EN MCP, PAR RÉGION ET CATÉGORIE SOCIALE. ANNÉE 2007



Agents d'exposition

Selon les régions, 70 à 80 % des TMS signalés étaient liés à des contraintes posturales et articulaires, et 40 à 50 % à la manutention manuelle de charges ou de personnes.

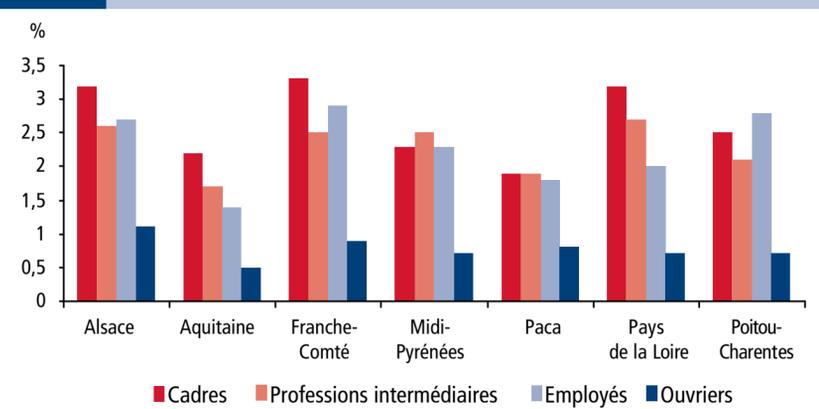
LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

- 1 672 MCP relevant de la souffrance psychique.
- Principalement des syndromes dépressifs dans chaque région.
- Prévalence souffrance psychique de 1,1 % (Aquitaine) à 1,9 % (Franche-Comté et Alsace).
- Prévalence femmes > hommes quelle que soit la région ($p < 0,001$).

Secteurs d'activité et professions

- Secteur le plus affecté : activités financières sauf Franche-Comté et Midi-Pyrénées (respectivement services aux particuliers et administration).
- Cadres, professions intermédiaires et employés plus fréquemment signalés que les ouvriers dans toutes les régions.

FIGURE 3 PRÉVALENCE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE SIGNALÉE EN MCP, PAR RÉGION ET CATÉGORIE SOCIALE. ANNÉE 2007



Agents d'exposition

- Agents associés aux MCP les plus fréquents dans toutes les régions :
- organisation du temps dans le travail (rythme, cadence, surcharge de travail, ...) de 20 % (Pays de la Loire) à 35 % (Alsace) ;
 - dysfonctionnements managériaux / problèmes de collectif de travail de 21 % (Midi-Pyrénées) à 37 % (Poitou-Charentes).

Conclusion

- Similitudes entre les régions : MCP les plus fréquemment signalées (TMS puis souffrance psychique), professions à risque, agents d'exposition.
- Disparités interrégionales :
 - niveau de participation des médecins \Rightarrow multiplication des enquêtes, activités, sous-effectifs, disponibilité Mirtmo, moindre sensibilisation, ... ?
 - taux de signalement (taux plus faible en Pays de la Loire et Paca) \Rightarrow meilleure prévention ? Différences de répartition de la population salariée en terme de sexe, âge, secteur d'activité, ... ?
 - prévalence des principales MCP \Rightarrow maladies professionnelles mieux reconnues dans certaines régions (TMS en Pays de la Loire) ? Secteur industriel (fortement touché par les TMS) moins présent en Paca ?
- Poursuivre ces comparaisons sur les années suivantes et tenter de vérifier et comprendre les disparités.

